

Paris, le 12 mars 2025

La proposition de loi renforçant la régulation du marché des terres agricoles doit être vite mise à l'ordre du jour du Sénat

Jeunes Agriculteurs salue l'adoption en première lecture à l'Assemblée nationale de la loi visant à lutter contre la disparition des terres agricoles et à renforcer la régulation des prix du foncier agricole. Débattu hier en séance publique, ce texte transpartisan porté par M. Peio Dufau (Socialistes et apparentés), participera à la préservation et à la juste répartition du foncier agricole, au service du renouvellement des générations. Il doit maintenant être mis à l'ordre du jour du Sénat dans les plus brefs délais.

Persuadé que la souveraineté agricole repose sur la capacité de la France à assurer le renouvellement des générations et à préserver ses surfaces productives, Jeunes Agriculteurs soutient cette proposition de loi car elle permettra :

- D'élargir le droit de préemption des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
- De lutter contre la consommation masquée du foncier agricole lorsque des particuliers achètent des terres pour des activités de loisir ou d'agrément
- De réaffirmer le rôle clé des Safer pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs

Maintenant qu'elle a été adoptée à l'Assemblée nationale, nous demandons qu'elle puisse être rapidement débattue au Sénat.

Par ailleurs, Jeunes Agriculteurs appelle plus largement l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural à s'engager pour une gestion plus ambitieuse du foncier agricole, contre l'artificialisation et en faveur de l'accès à la terre pour les jeunes.

Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants

Contact Presse

Etienne Leray | Conseiller relations presse et communication digitale | 07 86 22 90 67 | eleray@jeunes-agriculteurs.fr